


## 1 IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom de produit : Star brite Plastic Polish Restorer-87308, 87308N  
 Utilisation : Entretien bateau. Polish.

Producteur : Star brite Distributing, Inc.  
 Adresse : 4041 S. W. 47 Avenue  
 Ft. Lauderdale, FL 33314  
 Téléphone : +001- 954-587-6280

Fournisseur : Star brite Europe Inc.  
 Contact : Jean Paul Kitzinger

Téléphone : +33- 472- 57 01 33  
 Fax : +33- 472- 57 04 93

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LES POMPIERS/LA POLICE :  
 : 001-703-527-3887 - CHEMTREC

## 2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de produit : Préparation.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration (w/w) (%)	Numéro CAS	Numéro EC	Symboles	Phrases R
Kérosène (pétrole)	20 – 30	8008-20-6	232-366-4	Xn, N	10-38-51/53-65
Naphtalène	< 1	91-20-3	202-049-5	Xn, N	22-40-50/53

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase R mentionnée. Les concentrations limites d'exposition connues, si applicable, sont listées dans la rubrique 8.

## 3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Irritant et dangereux pour l'environnement.

Risques pour la santé : Irritant pour la peau. Contient des distillats pétroliers, peut être nocif en cas d'ingestion.

Risques physiques/ chimiques : Selon les directives CEE, non classifié comme dangereux. Combustible.

Risques pour l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir également la rubrique 12.

Autres informations : Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

## 4 PREMIERS SECOURS

Effets et symptômes

Inhalation : Peut provoquer maux de tête, vertiges et nausées.

Peau : Irritant. Peut provoquer des rougeurs.

Yeux : Peut provoquer piquets des yeux et rougeurs.

Ingestion : Peut provoquer nausées, vomissements, maux de ventre et diarrhées.

Premiers secours

Inhalation : Déplacez la victime à l'air frais. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, laver la peau abondamment avec de l'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche, faire boire un verre d'eau. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

## 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : CO2, mousse, poudre et eau pulvérisée.  
 non appropriés : Jet d'eau.  
 Risques d'exposition particuliers : Inconnu.  
 Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : En cas de destruction incomplète, formation d'oxyde de carbone possible.  
 Précaution à prendre pour pompiers : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

## 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Conserver à l'écart de sources d'étincelles. Voir également la rubrique 8.  
 Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines et ainsi polluer d'environnement.  
 Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandu dans un conteneur. Faites absorber les résidus par du sable ou par d'autre matériaux inertes. Transporter vers une décharge officielle. Nettoyer la surface avec beaucoup d'eau et savon.

## 7 MANUPLICATION ET STOCKAGE

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs.  
 Stockage : Conserver à l'abri du gel, dans un endroit frais (< 35°), sec et bien ventilé. Conserver à l'écart des agents oxydants.  
 Matériaux d'emballages appropriés : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
 Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

## 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.  
 Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
 Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m³):

Nom chimique		Belgique	CE	France	CEFIC-HSPA
Kérosène (pétrole)	VME 8 heures	-	-	-	575
	VLE 15 min	-	-	-	-

Précautions à prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

Protection individuelle : Pendant un usage normal pas nécessaire.  
 Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante. Porter un filtre du gaz type A (brun), classe I ou supérieure, par exemple sur un masque de respiration selon EN 140.  
 Protection des mains : Pendant un usage normal pas nécessaire.  
 Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité.

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	: Liquide visqueux	
Couleur	: Bleu	
Odeur	: Hydrocarbures	
pH	: 9,5	
Hydrosolubilité	: Insoluble	
Liposolubilité	: Inconnu	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Inconnu	
Point d'éclair	: ± 59°C	(PMcc)
Température d'auto-inflammabilité	: Non applicable	
Point/intervalle d'ébullition	: Inconnu	
Point de congélation	: ± 0°C	
Limites d'explosion dans l'air	: Inconnu	
Propriété d'oxydation	: Non applicable	
Décomposition thermique	: Non applicable	
Viscosité (40°C)	: > 7 cSt	
Pression de vapeur (20°C)	: Inconnu	
Masse volumique (20°C)	: ± 1,0 kg/l	
Taux d'évaporation	: Inconnu	(Acétate de n-butyle = 1)

<b>10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ</b>
-----------------------------------

Stabilité	: Stable sous des conditions normales.
Conditions à éviter	: Voir la rubrique 7.
Matières à éviter	: Garder à l'écart d'agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux	: Inconnu.

<b>11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</b>
---------------------------------------

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des test toxicologiques.

Inhalation	: En cas des concentrations de vapeur dépassant les limites de seuil, des piqueurs des vois respiratoires possibles.
Contact avec la peau	: Irritant pour la peau.
Contact avec les yeux	: Irritation légère possible.
Ingestion	: L'ingestion peut provoquer vomissements, nausées et diarrhées. Après ingestion, ou de vomissements, danger d'aspiration dans les poumons.

Informations toxicologiques:

Nom chimique	Toxicité (mg/kg)	L'irritation	Sensibilisation
Kérosène (pétrole)	LD <sub>50</sub> : > 2000 (rat, orale) LD <sub>50</sub> : > 2000 (lapin, dermale) LC <sub>50</sub> : > 5000 (rat, inh.)	Légèrement irritant (peau) Pas irritant (yeux)	Non sensibilisant

<b>12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES</b>
------------------------------------

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques

Ecotoxicité	: Information spécifique non disponible. Nocif pour les organismes aquatiques.
Mobilité	: Le produit répandu peut pénétrer dans le sol et dans les eaux de surface.
Persistance et dégradabilité	: Les données sur la biodégradabilité de ce produit ne sont pas disponibles. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Potentiel de bioaccumulation	: Information spécifique non disponible.

Informations écotoxicologiques

Nom chimique	Toxicité (mg/l)	Log P(oe)	BCF	Dégradabilité
Kérosène (pétrole)	EC <sub>50</sub> : 1 – 10	3,6 – 7,6	-	< 10 jours (moitié de la longévité)
Naphtalène	LC <sub>50</sub> : < 1	3,3	-	-

<b>13</b>	<b>CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION</b>
-----------	---

Résidus de produit : Le récipient vide peut être traité comme un déchet normal. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets dangereux. Eliminer des déchets dangereux conforme à la directive 91/689/CEE, sous l'attribution d'une code de déchets conforme à la décision 2000/532/CE, dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.

Remarque : Attention est dessinée à l'existence des réglementations obligatoire communale, nationale ou locale sur l'élimination des déchets chimiques.

<b>14</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</b>
-----------	--

UN Numéro : UN 1993  
 Nom d'expédition : LIQUIDE INFLAMMABLE (hydrocarbures)

Terre-Chemin/ Chemin de fer

ADR/RID classé : 3  
 Code de classification : F1  
 Groupe : III  
 d'emballage



Mer

IMDG classé : 3  
 Groupe : III  
 d'emballage  
 EmS (incendie / fuite) : F-E / S-E  
 Polluant marin : Non

L'information dans cette section concerne des expéditions de produit dans des conditionnements de quantités limitées (jusqu' à 5 litres). Les expéditions en conditionnements supérieurs à 5 litres exigent le autocollant Inflammable. Les informations contenues dans le présent article ne s'applique pas à l'IATA.

Air

IATA classé : 3

<b>15</b>	<b>INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES</b>
-----------	------------------------------------

Régulations CE : Classification CE (67/548/CEE – 99/45/CE) et autres réglementations en vigueur.

Symbole de danger : Xi, irritant



Phrases R et S : R38 Irritant pour la peau.  
 R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
 : S2 Conserver hors de portée des enfants.  
 : S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Autres informations : Ce besoin de produit n'est pas classifié 'Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.' ense basant sur l'article 3.2.3 d'annexe VI de directive des Substances Dangereuses 67/548/CEE.

<b>16</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS</b>
-----------	----------------------------

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la directive 2001/58/CE datée du 27 juillet 2001 et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. C'est l'obligation de l'utilisateur pour utiliser ce produit sûreté et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à de l'usage du produit.

Cette fiche de données de sécurité complète les informations techniques mais ne les remplace pas et n'offre pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il a été développé.

Les informations modifiées ou rénovées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (\*).

Explication des phrases R de la rubrique 2:

R10	Inflammable.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R38	Irritant pour la peau.
R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

---

### **Histoire**

Date de première publication : 30-09-2005